Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 27/09/2024



ID: 083-218300424-20240923-DCM20240923\_03-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombres de membres:

En exercice: 33

Présents : **24** Représentés : **7** 

Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation : 16/09/2024

Date d'affichage : 17/09/2024

# de la commune de COGOLIN Séance du lundi 23 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-trois septembre à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire.

#### PRESENTS:

Christiane LARDAT - Audrey TROIN - Patrick GARNIER - Geoffrey PECAUD - Sonia BRASSEUR - Liliane LOURADOUR - Patricia PENCHENAT - René LE VIAVANT - Danielle CERTIER - Elisabeth CAILLAT - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ - Corinne VERNEUIL - Michaël RIGAUD - Isabelle BRUSSAT - Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Bernadette BOUCQUEY - Julie LEPLAIDEUR - Pierre NOURRY - Christiane COLOMBO -

#### POUVOIRS:

Francis LAPRADE Christiane LARDAT à Jacki KLINGER à Jean-Paul MOREL Jean-Pascal GARNIER à Patrick GARNIER Florian VYERS à Corinne VERNEUIL Kathia PIETTE Mireille ESCARRAT à Philippe CHILARD Olivier COURCHET Jean-François BERNIGUET à Marc Etienne LANSADE

### ABSENTS:

Erwan DE KERSAINTGILLY Audrey MICHEL

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Chaque année, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

#### N° 2024/09/23-03

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ (CCGST) : RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Geoffrey PECAUD

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le 27/09/2024



ID: 083-218300424-20240923-DCM20240923\_03-DE

## N° 2024/09/23-03

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ (CCGST) : RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Marc Ftienne LANSADE

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Dans ce cadre, le rapport annuel d'activité de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour l'exercice 2023 est présenté au conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé qui précède, le conseil municipal :

**PREND ACTE** du rapport annuel d'activité de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le maire,

Le secrétaire,

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.